

Le programme Erasmus+ pour l'enseignement supérieur



Il contribue à la réalisation d'un **espace européen de l'enseignement supérieur** en poursuivant plusieurs objectifs dont :

- **Favoriser l'ouverture internationale de l'enseignement supérieur** en facilitant la mobilité des étudiants et du personnel.
- **Développer les compétences académiques et professionnelles** des étudiants grâce aux mobilités d'études et de stage.
- **Renforcer les échanges entre établissements d'enseignement supérieur et entreprises**, dans une dimension européenne.
- **Promouvoir l'inclusion et l'égalité des chances**, en accordant des aides financières supplémentaires aux étudiants défavorisés.

Ce programme favorise les actions de mobilité en Europe et à l'international pour les étudiants (périodes d'études ou de stage), le personnel enseignant, ainsi que l'ensemble des personnels des établissements d'enseignement supérieur.

Le lycée des **Métiers ISER Bordier** organise exclusivement des mobilités de stage en entreprise. La durée minimale du stage est de **2 mois**, soit 60 jours. Tous les étudiants de 1^{ère} année de BTS Commerce International souhaitant effectuer un stage dans un pays éligible peuvent postuler.

Le montant de la bourse mensuel dépend du pays d'accueil et aux frais de voyage auquel s'ajoute un supplément de 150€ par mois :

Convention 2025

Groupe	Pays de destination	Mobilité de stage
G1	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France , Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède + pays de la région 13 : Andorre, État de la Cité du Vatican, Monaco, Saint-Marin + pays de la région 14 : Îles Féroé, Royaume-Uni, Suisse	292 € à 606 € / mois*
G2	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	225 € à 550 € / mois*
G3	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie	

Complément éco-responsable : vous serez éligible si vous préférez un transport éco-responsable (pour l'aller et le retour) comme par exemple le train, le covoiturage ou le bus à l'avion.

Vous pouvez vous aider de l'outil de calcul de distance Erasmus ici : <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/resources-and-tools/distance-calculator>

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE	
Moyen de transport STANDARD	Moyen de transport ECO RESPONSABLE
10 à 99 km : 28 € 100 à 499 km : 211 € 500 à 1999 km : 309 € 2000 à 2999 km : 395 € 3000 à 3999 km : 580 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € + <i>jusqu'à 2 jours de voyage pour le temps de trajet</i>	10 à 99 km : 56 € 100 à 499 km : 285 € 500 à 1999 km : 417 € 2000 à 2999 km : 535 € 3000 à 3999 km : 785 € 4000 à 7999 km : 1 188 € plus de 8000 km : 1 735 € + <i>jusqu'à 6 jours de voyage pour le temps de trajet</i>

Les critères d'attribution de la bourse :

Nous recevons chaque année une subvention qui ne permet pas, selon les années, à tous les étudiants d'en bénéficier. Une première sélection se fait sur **l'implication de l'étudiant dans sa formation et sa recherche de stage**, son **assiduité en cours** et son **comportement général** dans l'établissement. Les étudiants ayant déjà effectué une mobilité peuvent postuler mais ne seront pas prioritaires.

Le programme Erasmus+ met l'accent sur plusieurs priorités qui sont aussi celles de l'Union européenne, notamment « l'inclusion et la diversité ». L'objectif est de « *Rendre la mobilité internationale accessible au plus grand nombre, quelle que soit la situation financière et personnelle* ». C'est pourquoi **un complément forfaitaire de 250 euros par mois s'applique sur les bourses octroyées aux étudiants considérés comme ayant** « moins d'opportunités ». Vous pourrez y prétendre notamment si vous êtes en situation de handicap ou souffrez d'une affection de longue durée. Mais aussi, si vous habitez dans une commune classée zone de revitalisation rurale (ZRR) ou dans un quartier prioritaire de la ville (QPV). Mais également si vous êtes boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7.

Il a été décidé que les étudiants éligibles à ce complément financier, pour un départ à l'étranger en 2024-2025, sont les **étudiants boursiers de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7**.

ERASMUS+ accompagne les personnes en situation de handicap et prévoit une prise en charge particulière incluant les coûts additionnels concernant directement les participants handicapés et les personnes qui les accompagnent. Le programme prévoit également des financements supplémentaires pour permettre aux participants concernés d'avoir accès à des soutiens techniques et pédagogiques adaptés. L'intégralité des frais directement liés au handicap du participant et le cas échéant d'un accompagnateur est prise en charge par le programme, y compris les frais de voyage et de subsistance des accompagnants.

The logo for 'eu | academy' is displayed on a solid yellow rectangular background. The text 'eu | academy' is written in a bold, black, sans-serif font. The 'eu' is smaller and positioned to the left of a vertical bar, which is followed by the word 'academy' in a larger font size.

Eu Academy : Plateforme Linguistique en Ligne :

Le programme ERASMUS+ fournit aux participants l'opportunité d'évaluer leur connaissance de la langue principale de mobilité, avant et après leur séjour à l'étranger. S'ils le souhaitent, les participants peuvent également suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leur niveau de langue, avant et pendant leur mobilité.

Après un test de positionnement permettant à l'utilisateur d'évaluer son niveau de langue, la plateforme propose par la suite des cours adaptés. La plateforme permet d'effectuer ce test à n'importe quel moment et autant de fois que souhaité, afin que les participants puissent mesurer l'évolution de leur niveau. La réalisation de ce test n'est pas obligatoire mais reste recommandée.